

SAINT HYMETIÈRE SUR VALOUSE

J'ai le plaisir de vous présenter ce septième bulletin municipal de notre mandature, qui me permet avec l'équipe municipale de vous adresser nos vœux les plus chaleureux.

Je salue tout particulièrement les nouveaux habitants en leurs souhaitant une bonne intégration.

Dans cette période politique perturbée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, elle garantit la continuité du Service Public pour tous et sur tout le territoire.

Cette année 2024 a encore été riche en travaux avec deux grands chantiers (St Hymetière et Montcoux).

Vu le contexte national, le manque de visibilité budgétaire, 2025 sera une année sans investissement majeur.

Dans l'espérance d'une année apaisée, je vous renouvelle tous mes vœux de santé et bonheur partagé.

Le Maire
Jean-Yves BUCHOT



LES PLUS IMPORTANTS TRAVAUX DE 2024



BASSIN TRAITEMENT **DES EAUX PLUVIALES À MONTCOUX**

Coût des travaux : 74 425.50 € HT

Montant des subventions : 41 502 € HT

Auto financement : 32 923.50 € HT

PISTE FORESTIÈRE

Coût des travaux : 37 511.84 € HT

Participation commune Vescles 20 %

Subvention FEADER
attendue 17 450.92 €



RUE DES GRANGES, **ABORDS CIMETIÈRE ET** **PLACE DES GRANDS ARBRES**

Coût des travaux : 84 813.50 € HT

Travaux non éligible à subvention

COMMERCE ET ARTISANAT



BELLAT CHARPENTE
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Située à Chemilla, la société **BELLAT CHARPENTE** créée par Cyril BELLAT est à votre service pour tous travaux de charpente, couverture, zinguerie, fenêtre de toit ainsi que la pose de bardage.

Contact : 06 87 67 02 14

Mail : bellat.charpente@gmail.com

Située à Saint Hymetière, l'entreprise **JURA-AIN MULTISERVICES** créée par Romain NEUFELD vous propose : débarras de maisons, nettoyage des locaux et entretien espaces verts, extérieurs, achat/vente de matériels non réglementés, location de matériels sono, location de matériel électroportatif, récupération tous métaux et batteries.



Martin BONIS, sculpteur et graveur sur bois, habitant de Cézia a participé le 19 Novembre 2024 au Prix Départemental des Métiers d'Art, dans la catégorie art contemporain en présentant cette sculpture sur bois. Elle a été achetée par une personne résidant aux États-Unis.

SARL LA CABORNE
Rue de la Fage Verte à Cézia

Vente de différentes variétés de pain et viennoiseries à base de farine BIO.

A prendre sur place et sur commande les Mardi, Jeudi et Samedi.

Contact : 06.52.68.80.30





Suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, l'inauguration officielle a eu lieu le 13 avril 2024.

En présence du Préfet, et d'élus nationaux et départementaux.

Le doyen et les 2 doyennes du jour

Repas des Aînés et du Conseil Municipal du 14 Décembre 2024.

Ce repas a réuni une soixantaine de personnes. Un excellent repas avec une animation par l'humoriste Titi de Vaux les St-Claude, qui ne demande qu'à être renouvelé.



MAISON DE SANTÉ ARINTHOD, C'EST PARTI !



Ce n'est pas uniquement la construction d'un bâtiment, c'est aussi une nouvelle offre de santé pour notre territoire du Sud du Jura, devenu malheureusement un désert médical.

Ce projet est né de la volonté des élus et du Docteur Gaillard, originaire de la Petite Montagne ; il a choisi de s'installer à Arinthod.

La commune d'Arinthod n'étant pas en mesure de supporter seule les investissements de tout un territoire, ce projet est présenté aux 13 communes environnantes. Ce projet a reçu un accueil enthousiaste et une véritable volonté de participer.

La commune participera à hauteur de 100€/habitant avec un règlement fractionné sur 5 ans.

Le coût estimatif est de 2 millions d'euros HT avec des financements attendus à hauteur de 1 million 500 mille euros. Le solde, à la charge de la commune d'Arinthod, sera couvert par un emprunt. Des loyers seront mis en place et assumés par les médecins utilisateurs.

La future équipe qui rejoindra l'Espace Santé sera composée de médecins, de trois infirmières, une sage-femme, une psychologue, une diététicienne et un ergothérapeute. La plupart exerce déjà sur Arinthod.

Un nouveau médecin rejoindra le cabinet existant.

PLUi PETITE MONTAGNE

Les travaux d'élaboration du PLUi débutés en 2017-2018 ont repris afin de doter notre territoire d'un document élaboré ; visé par les administrations (DDT – Préfet - Chambre d'Agriculture, etc.) compatible avec le **SCOT** (document Pays Lédonien) et le **STRADDET** (document Région Bourgogne Franche-Comté). Tous ces documents concernent l'aménagement du territoire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'état d'avancement du projet sur le site internet suivant : www.terredemeraude.fr (page urbanisme, onglet CADRE DE VIE).



ANALYSER LE TERRITOIRE

Le diagnostic et l'état initial de l'Environnement
Il dresse un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique, environnemental, etc.



CHOISIR UN CAP

Le Projet d'Aménagement Durables (PADD)
Il définit à partir des axes et objectifs, les grandes orientations du territoire à suivre pour les 15 années à venir.



FIXER DES RÈGLES COMMUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La traduction réglementaire
Elle a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



L'ENQUÊTE PULIQUE

Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées (État, Conseil régional, Chambres consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le projet en vue de son entrée en vigueur.



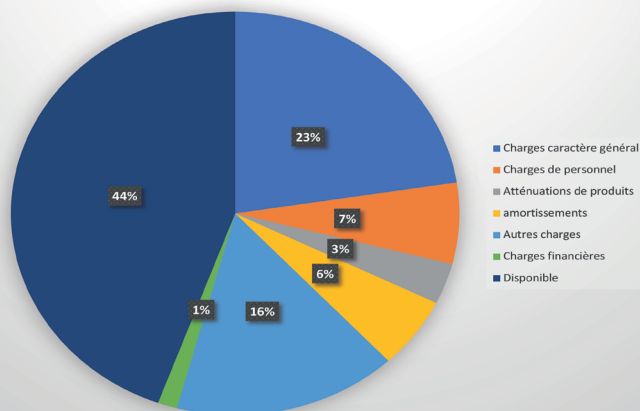
L'APPROBATION

Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil communautaire devenant ainsi légal et opposable.

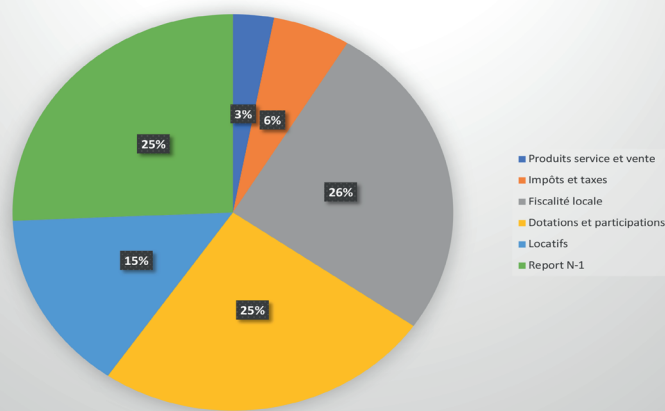
BUDGET 2024

Budget équilibré en fonctionnement à 477 337 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

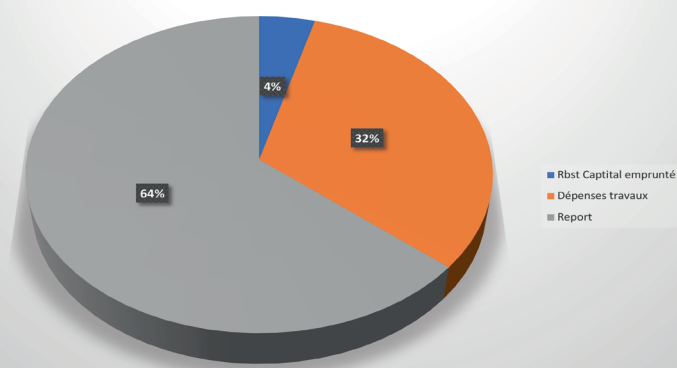


FONCTIONNEMENT RECETTES

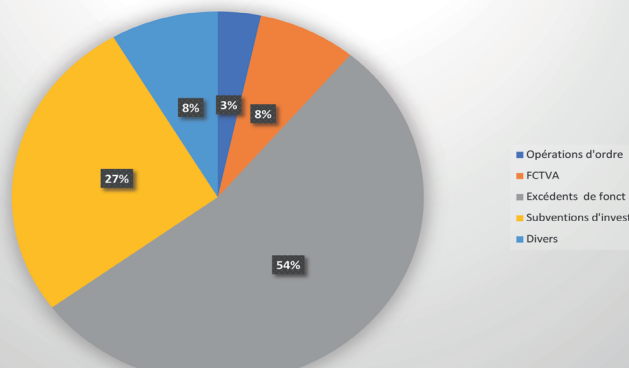


Budget équilibré en investissement à 810 521 €

INVESTISSEMENT DEPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



ASSOCIATION ST HYM'ANIME

L'année 2024 a été riche en manifestations



Opération Pizzas Mai 2024 : 200 pizzas vendues.

Rassemblement des Vieilles Voitures : environ 100 voitures exposées sous un beau soleil. Belle fréquentation. Plusieurs food-trucks ont assuré la restauration. *A refaire en 2026.*



Marché de Noël avec des producteurs locaux. Une première réussie avec une foule de visiteurs.

Le calendrier 2025 est déjà prévu :

- 3 mai Journée Pizzas
- 7 Juin Bal de la Pentecôte
- 1^{er} Novembre Bal d'Halloween
- 6 Décembre Marché de Noël

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

22/02/2024 VANET CAETANO Héloïse
29/10/2024 BERNARDA Zia

07/08/2024 GONNOT Françoise, 65 ans
29/08/2024 BENTALEB Mohamed, 68 ans
02/09/2024 BECQ Renelle, 71 ans
21/09/2024 BRAMARD Daniel, 74 ans
24/09/2024 PICHOT Jean-Claude, 71 ans
12/10/2024 BOULANGER Jean-Marc, 53 ans
27/10/2024 PICAUD-BERNET Marcel, 76 ans

DÉCÈS

26/02/2024 PELLICOLI Jean-Louis, 78 ans
23/04/2024 PICOD Marcel, 82 ans

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h30

Mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Vendredi 8h30 - 12h

Téléphone : 03 84 48 49 91

Adresse mail : mairie@sthymetieresurvalouse.fr

Ordures Ménagères

Mercredi matin

Semaine paire

BAC GRIS ET BACS DE TRI (*bleu ou jaune*)

RAPPEL : les bacs doivent être rangés après chaque ramassage et en cas de neige ils ne doivent pas entraver le déneigement.

Déchetterie d'Arinthod

Du 28/10/2024 au 29/03/2025

Mercredi 13h30 - 16h30

Jeudi 9h - 12h

Vendredi 9h - 12h

Samedi 9h - 12h